

États financiers du

**FONDS ALPHA
CONCENTRÉ NEWGEN**

et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du
Fonds Alpha concentré NewGen (le « Fonds »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024, et les états du résultat global, les états de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 30 mars 2026

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

États de la situation financière

Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024

	2025	2024
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie	41 891 167 \$	10 432 343 \$
Trésorerie soumise à restrictions	290 000	290 000
Placements détenus, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	123 934 510	73 070 915
Intérêts et dividendes à recevoir	161 555	178 207
Autres débiteurs	151 615	46 413
Souscriptions à recevoir	320 698	25 474
Charges payées d'avance	13 531	24 046
Débiteurs liés aux placements vendus	711 778	1 431 189
Plus-value latente des dérivés (notes 2 et 6)	3 497	30
	167 478 351	85 498 617
PASSIFS		
Passifs courants		
Créditeurs liés aux placements achetés	1 821 870	176 407
Placements vendus à découvert, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	7 344 431	12 126 283
Rémunération au rendement à payer (note 3)	1 741 511	1 546 683
Autres créditeurs	235 134	202 851
Créditeurs et charges à payer	138 605	126 061
Moins-value latente des dérivés (notes 2 et 6)	8 325	50 412
Frais de gestion à payer (note 3)	76 658	30 177
Dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	–	12 274
Rachats à payer	31 977	–
	11 398 511	14 271 148
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	156 079 840 \$	71 227 469 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie C	109 707 834 \$	59 662 292 \$
Catégorie F	36 442 702	6 265 361
Catégorie F (\$ US)	1 015 141	34 257
Catégorie G	4 183 590	1 733 118
Catégorie I	4 730 573	3 532 441
	156 079 840 \$	71 227 469 \$

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

États de la situation financière (suite)

Au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024

	2025	2024
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)		
Catégorie C	5 617 299	3 982 466
Catégorie F	1 797 240	404 685
Catégorie F (\$ US)	53 966	2 300
Catégorie G	220 630	119 600
Catégorie I	270 289	259 567
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Catégorie C	19,53 \$	14,98 \$
Catégorie F	20,28	15,48
Catégorie F (\$ US)	18,81	14,89
Catégorie G	18,96	14,49
Catégorie I	17,50	13,61
Catégorie F (\$ US) (en \$ US)	13,72	10,34

Se reporter aux notes annexes.

Approuvé au nom du Fonds :

« *David Dattels* »

Gestionnaire
NewGen Asset Management Limited

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

	2025	2024
Produits		
Dividendes	739 195 \$	546 053 \$
Produits d'intérêts aux fins des distributions	501 320	364 125
Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	27 240 070	10 964 805
Variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	17 724 293	10 671 733
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des dérivés	45 554	(50 382)
Perte nette réalisée sur les dérivés	(27 888)	(45 158)
Autres produits	3 860	4 485
	46 226 404	22 455 661
Charges		
Rémunération au rendement (note 3)	6 771 212	3 138 694
Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille	1 907 757	1 292 712
Intérêts et frais d'emprunt	938 154	575 079
Frais de gestion (note 3)	937 418	493 274
Charges d'exploitation	321 200	226 952
Dividendes versés sur les placements vendus à découvert	114 084	152 341
Honoraires d'audit	84 202	81 514
Frais juridiques	10 469	23 028
Retenues d'impôt	4 178	-
	11 088 674	5 983 594
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	35 137 730 \$	16 472 067 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie C	26 980 398 \$	14 044 232 \$
Catégorie F	5 830 347	1 123 508
Catégorie F (\$ US)	136 083	1 061
Catégorie G	745 870	419 466
Catégorie I	1 445 032	883 800
	35 137 730 \$	16 472 067 \$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 9)		
Catégorie C	5,52 \$	3,74 \$
Catégorie F	6,43	4,41
Catégorie F (\$ US)	5,90	0,46
Catégorie G	5,06	3,55
Catégorie I	5,99	4,22

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

États de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de l'exercice	Produit de l'émission de parts rachetables*	Rachat de parts rachetables*	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de l'exercice
2025							
Catégorie C	59 662 292 \$	40 564 604 \$	(17 499 460) \$	(4 187 254) \$	4 187 254 \$	26 980 398 \$	109 707 834 \$
Catégorie F	6 265 361	29 928 517	(5 581 523)	(912 635)	912 635	5 830 347	36 442 702
Catégorie F (\$ US)	34 257	844 801	–	(30 248)	30 248	136 083	1 015 141
Catégorie G	1 733 118	2 043 581	(338 979)	(106 697)	106 697	745 870	4 183 590
Catégorie I	3 532 441	582 678	(829 578)	(523 528)	523 528	1 445 032	4 730 573
	<u>71 227 469 \$</u>	<u>73 964 181 \$</u>	<u>(24 249 540) \$</u>	<u>(5 760 362) \$</u>	<u>5 760 362 \$</u>	<u>35 137 730 \$</u>	<u>156 079 840 \$</u>

* Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 se sont chiffrés respectivement à 278 008 \$ et à (278 008) \$.

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à l'ouverture de l'exercice	Produit de l'émission de parts rachetables**	Rachat de parts rachetables**	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la clôture de l'exercice
2024							
Catégorie C	43 077 527 \$	15 414 533 \$	(12 874 000) \$	(3 063 863) \$	3 063 863 \$	14 044 232 \$	59 662 292 \$
Catégorie F	1 552 802	4 151 036	(561 985)	(343 665)	343 665	1 123 508	6 265 361
Catégorie F (\$ US)	–	33 196	–	–	–	1 061	34 257
Catégorie G	1 046 827	696 796	(429 971)	(81 717)	81 717	419 466	1 733 118
Catégorie I	2 197 852	499 319	(48 530)	(292 663)	292 663	883 800	3 532 441
	<u>47 875 008 \$</u>	<u>20 794 880 \$</u>	<u>(13 914 486) \$</u>	<u>(3 781 908) \$</u>	<u>3 781 908 \$</u>	<u>16 472 067 \$</u>	<u>71 227 469 \$</u>

** Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 se sont chiffrés respectivement à 448 411 \$ et à (448 411) \$.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

	2025	2024
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	35 137 730 \$	16 472 067 \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie		
Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	(27 240 070)	(10 964 805)
Variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	(17 724 293)	(10 671 733)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des dérivés	(45 554)	50 382
Variation des soldes hors trésorerie		
Augmentation de la trésorerie soumise à restrictions	–	(290 000)
Diminution (augmentation) des intérêts et dividendes à recevoir	16 652	(47 975)
Augmentation des autres débiteurs	(105 202)	(25 102)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	10 515	(1 819)
Diminution (augmentation) des débiteurs liés aux placements vendus	719 411	(1 401 776)
Augmentation (diminution) des créditeurs liés aux placements achetés	1 645 463	(340 774)
Augmentation de la rémunération au rendement à payer	194 828	1 095 737
Augmentation des autres créditeurs	32 283	142 055
Augmentation des créditeurs et charges à payer	12 544	18 806
Augmentation des frais de gestion à payer	46 481	11 544
Diminution des dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	(12 274)	(15 005)
Produit de la vente de placements	396 018 432	320 024 634
Achat de placements	(406 695 769)	(319 771 374)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(17 988 823)	(5 715 138)
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	73 390 949	20 709 008
Montant payé au rachat de parts rachetables	(23 939 555)	(13 466 293)
Entrées de trésorerie liées aux activités de financement	49 451 394	7 242 715
Augmentation de la trésorerie au cours de l'exercice	31 462 571	1 527 577
Perte de change sur la trésorerie	(3 747)	(110 486)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	10 432 343	9 015 252
Trésorerie à la clôture de l'exercice	41 891 167 \$	10 432 343 \$
Informations supplémentaires*		
Intérêts versés	36 028 \$	16 616 \$
Intérêts reçus	511 934	332 767
Dividendes versés	126 358	167 346
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	741 056	529 436

* Faisant partie des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Annexe du portefeuille

Au 31 décembre 2025

Nombre de parts/ d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Bons de souscription australiens				
543 479	Galan Lithium Ltd, 0,65 \$, 6 février 2029	– \$	39 508 \$	0,03
Actions canadiennes				
187 600	Alaris Equity Partners Income	3 137 855	3 860 807	2,47
1 040 280	Americas Gold & Silver Corp.	4 956 633	7 323 571	4,69
350 000	Anaergia Inc.	860 000	791 000	0,51
536 500	BlackBerry Ltd.	3 014 529	2 779 070	1,78
439 600	Canaccord Genuity Group Inc.	4 234 029	4 861 976	3,12
507 000	Capstone Copper Corp.	4 707 989	6 986 460	4,48
53 500	Cenovus Energy Inc.	1 315 030	1 242 270	0,80
843 400	Coveo Solutions Inc.	5 227 534	5 583 308	3,58
207 230	Culico Metals Inc.	41 221	53 880	0,03
36 100	Definity Financial Corp.	2 323 394	2 741 073	1,76
489 900	Mines Denison, nég. restreinte, 23 avr. 2026	1 753 842	1 783 236	1,14
51 800	Exchange Income Corp.	2 470 364	4 245 528	2,72
2 000 000	First Phosphate Corp., nég. restreinte, 20 janv. 2026	1 000 000	2 100 000	1,35
18 482	Les Vêtements de Sport Gildan Inc.	1 460 151	1 585 571	1,02
250 000	Goldsky Resources Corp.	380 000	530 000	0,34
2 900 000	HelioStar Metals Ltd.	2 933 677	7 337 000	4,70
1 723 726	Highlander Silver Corp.	5 211 844	9 152 985	5,86
400 000	Intermap Technologies Corp.	1 200 000	740 000	0,47
100 800	KITS Eyecare Ltd.	1 514 519	1 847 664	1,18
214 100	MDA Space Ltd.	6 539 026	5 703 624	3,65
2 000 000	Nevgold Corp.	1 662 500	1 720 000	1,10
1 500 000	NG Energy International Corp.	1 507 774	1 680 000	1,08
34 800	NGEx Minerals Ltd., nég. restreinte, 16 févr. 2026	852 513	890 880	0,57
2 000 000	Omai Gold Mines Corp.	2 044 400	2 760 000	1,77
1 500 000	Omai Gold Mines Corp., nég. restreinte, 22 févr. 2026	1 725 000	2 070 000	1,33
102 042	Pasofino Gold Ltd.	100 002	55 103	0,04
2 031 500	Sitka Gold Corp.	2 099 035	1 970 555	1,26
234 600	Solaris Resources Inc.	2 462 244	2 580 600	1,65
555 556	Somerset Energy Partners Corp, nég. restreinte	250 000	138 889	0,09
836 400	Spartan Delta Corp.	4 919 184	6 063 900	3,89
13 700	The Descartes Systems Group Inc.	1 751 983	1 649 617	1,06
650 000	Thesis Gold Inc.	875 275	1 436 500	0,92
415 546	Titan Mining Corp.	1 495 102	1 599 852	1,03
303 400	Total Energy Services Inc.	3 099 039	4 520 660	2,90
396 100	Valeura Energy Inc.	2 279 253	3 240 098	2,08
900 000	Vizsla Silver Corp.	2 382 755	6 768 000	4,34
4 000 000	Volatus Aerospace Inc.	2 372 000	2 200 000	1,41
301 100	Zedcor Inc.	1 999 456	1 896 930	1,22
		<u>88 159 152</u>	<u>114 490 607</u>	<u>73,39</u>

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Annexe du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2025

Nombre de parts/d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Options canadiennes				
18 700	Les Vêtements de Sport Gildan Inc., options d'achat, 86 \$, 16 janv. 2026	26 554 \$	33 193 \$	0,02
622 600	iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options d'achat, 48 \$, 16 janv. 2026	93 390	59 147	0,04
857 500	iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente, 46 \$, 16 janv. 2026	102 900	102 900	0,07
		<u>222 844</u>	<u>195 240</u>	<u>0,13</u>
Bons de souscription canadiens				
2 000 000	Ascot Resources Ltd., 26 \$, 25 juill. 2026	–	2 005	0,00
317 499	Brunswick Exploration Inc., 1,25 \$, 9 mars 2026	–	2	0,00
250 000	Encore Energy Corp., 3,75 \$, 14 févr. 2026	160 250	59 494	0,04
50 000	Graphene Manufacturing Group Ltd, 3,35 \$, 30 nov. 2026	–	24 550	0,02
348 750	i-80 Gold Corp., 2,15 \$, 1 ^{er} mai 2028	132 545	219 713	0,14
225 000	LithiumBank Resources Corp., 2,00 \$, 15 mai 2026	–	8 295	0,01
250 000	Nextech3D.ai., 0,52 \$, 25 juill. 2026	–	7 174	0,00
120 000	Osisko Développement Corp., 8,55 \$, 2 mars 2026	146 160	3 000	0,00
400 000	Reconnaissance Energy Africa Ltd, 1,75 \$, 31 juill. 2026	116 000	42 000	0,03
700 000	Reliq Health Technologies Inc., 0,52 \$, 5 avr. 2026	–	–	–
250 000	Southern Silver Exploration Corp., 0,75 \$, 16 juin 2026	–	51 146	0,03
150 000	Tincorp Metals Inc., 2 \$, 14 mai 2026	–	–	–
50 000	Ucore Rare Metals Inc., 1,25 \$, 27 juill. 2026	–	216 570	0,14
260 417	01 Quantum Inc., 0,75 \$, 3 oct. 2028	–	157 120	0,10
500 000	Bayridge Resources Corp., 3,50 \$, 17 avr. 2026	–	1	0,00
770 000	Global Atomic Corp., 1,00 \$, 31 janv. 2028	–	246 183	0,16
100 000	MineHub Technologies Inc., 1,35 \$, 10 déc. 2027	–	33 706	0,02
476 190	SuperQ Quantum Computing Inc., 1,40 \$, 21 oct. 2028	–	272 854	0,17
		<u>554 955</u>	<u>1 343 813</u>	<u>0,86</u>
Actions américaines				
1 250 000	1001312951 Ontario Inc., nég. restreinte	706 450	685 749	0,44
66 968	Victoria Gold Corp/Vancouver	2 261	22 962	0,01
		<u>708 711</u>	<u>708 711</u>	<u>0,45</u>
Titres à revenu fixe américains				
1 980 000	Republic Technologies Inc., 0 %, 5 déc. 2027, nég. restreinte, 6 avril 2026	2 465 704	2 423 646	1,55
Bons de souscription américains				
29 805	Ayr Wellness Inc., 2,12 \$, 9 févr. 2026	–	1 226	0,00
2 160 800	i-80 Gold Corp., 0,70 \$, 16 nov. 2027	238 984	2 726 454	1,75
174 658	Defi Technologies Inc., 2,63 \$ US, 26 sept. 2028	–	9 889	0,01
307 300	POET Technologies Inc., 8,16 \$ CA, 17 juill. 2030	860 048	1 995 416	1,28
		<u>1 099 032</u>	<u>4 732 985</u>	<u>3,04</u>
Total des placements détenus		93 210 398	123 934 510	79,45

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Annexe du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2025

Nombre de parts/ d'actions	Placements vendus à découvert	Produit de la vente à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions canadiennes				
(188 300)	Andean Precious Metals Corp.	(1 612 228) \$	(1 837 808) \$	(1,18)
(35 100)	Cascades Inc.	(385 247)	(437 346)	(0,28)
(132 300)	Diversified Royalty Corp.	(470 670)	(492 156)	(0,32)
(1 500 000)	First Phosphate Corp.	(1 291 195)	(1 575 000)	(1,01)
(2 208 100)	Minera Alamos Inc.	(914 018)	(1 170 293)	(0,75)
(1 279 600)	Victoria Gold Corp.	(1 074 318)	(12 796)	(0,01)
		<u>(5 747 676)</u>	<u>(5 525 399)</u>	<u>(3,55)</u>
Options canadiennes				
(21 500)	Alimentation Couche-Tard Inc., options de vente, 68 \$, 16 janv. 2026	(11 610)	(1 183)	0,00
(37 100)	Les Vêtements de Sport Gildan Inc., options d'achat, 90 \$, 16 janv. 2026	(16 324)	(17 066)	(0,01)
(18 700)	Les Vêtements de Sport Gildan Inc., options de vente, 80 \$, 16 janv. 2026	(23 001)	(7 106)	0,00
(111 800)	NFI Group Inc., options de vente, 14 \$, 16 janv. 2026	(21 801)	(13 416)	(0,01)
(16 300)	Premium Brands Holdings Corp., options de vente, 96 \$, 16 janv. 2026	(14 996)	(6 520)	0,00
		<u>(87 732)</u>	<u>(45 291)</u>	<u>(0,02)</u>
Actions américaines				
(161 270)	POET Technologies Inc.	(1 480 705)	(1 400 081)	(0,90)
(40 688)	Titan Mining Corp.	(202 748)	(165 179)	(0,11)
		<u>(1 683 453)</u>	<u>(1 565 260)</u>	<u>(1,01)</u>
Options américaines				
(39 500)	Americas Gold & Silver Corp., options d'achat, 8 \$, 20 févr. 2026	(28 716)	(16 252)	(0,01)
(76 800)	POET Technologies Inc., options d'achat, 10 \$, 21 janv. 2028	(148 807)	(192 229)	(0,12)
		<u>(177 523)</u>	<u>(208 481)</u>	<u>(0,13)</u>
Total des placements vendus à découvert		(7 696 384)	(7 344 431)	(4,71)
Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille		(218 519)	—	—
Placements détenus, montant net		<u>85 295 495 \$</u>	116 590 079	74,74
Perte latente sur les contrats de change à terme de gré à gré (tableau 1)			(4 828)	0,00
Autres actifs, montant net			<u>39 494 589</u>	<u>25,26</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			<u>156 079 840 \$</u>	<u>100,00</u>

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Annexe du portefeuille (suite)

Au 31 décembre 2025

Tableau 1 – Contrats de change à terme de gré à gré

Date de règlement	Monnaie vendue	Monnaie achetée	Taux à terme	Prix contractuel	Juste valeur	Profit (perte) latent
9 février 2026	\$ US	\$ CA	1,36917	(6 164 753) \$	(6 161 256) \$	3 497 \$
9 février 2026	\$ CA	\$ US	1,36917	980 100	971 794	(8 306)
9 février 2026	\$ CA	\$ US	1,36917	32 879	32 860	(19)
Total de la perte latente sur les contrats de change à terme de gré à gré						(4 828) \$

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

Le Fonds Alpha concentré NewGen (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement alternatif constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario et régie par une déclaration de fiducie datée du 7 janvier 2019 (la « déclaration de fiducie ») et qui a été modifiée et mise à jour le 28 janvier 2021. La date de création du Fonds est le 29 janvier 2021. Le Fonds a commencé à exercer ses activités le 30 mars 2021. Le siège social du Fonds est situé au Commerce Court North, Suite 2900, 25 King Street West, P.O. Box 405, Toronto (Ontario) M5L 1G3.

NewGen Asset Management Limited, une société établie en vertu des lois de la province de l'Ontario, est le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire »). Le gestionnaire exécute des fonctions de gestion pour le Fonds, y compris la gestion des placements du portefeuille du Fonds. Les principaux courtiers et dépositaires du Fonds sont Marchés mondiaux CIBC inc., la Banque Scotia, BMO Marchés des capitaux et la Banque Royale du Canada.

Le principal objectif de placement du Fonds est d'offrir aux investisseurs des gains en capital à long terme. Pour atteindre son objectif de placement, le Fonds a l'intention d'investir dans un portefeuille concentré de titres de capitaux propres de haute qualité principalement inscrits à la cote d'une bourse au Canada. Le Fonds peut avoir recours à l'effet de levier. L'effet de levier sera créé par le recours à des emprunts de fonds, à des ventes à découvert et à des contrats dérivés. L'exposition brute globale du Fonds ne doit pas dépasser les limites relatives à l'utilisation d'un effet de levier permises par la législation en valeurs mobilières applicable.

Le succès du Fonds est tributaire de la prestation continue des services du gestionnaire et sera influencé par un certain nombre de facteurs de risque associés aux placements dans des titres de capitaux propres, des options et d'autres instruments, ainsi qu'au recours à l'effet de levier. Ces facteurs de risque comprennent le risque lié aux couvertures fondées sur des dérivés, la liquidité du marché, les ventes à découvert, le taux de rotation du portefeuille, les positions libellées en monnaies étrangères, l'exposition aux marchés étrangers et les variations des taux d'intérêt.

1. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Le gestionnaire a autorisé la publication des états financiers le 30 mars 2026.

2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Le texte qui suit présente un résumé des informations significatives sur les méthodes comptables du Fonds.

a) Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation initiale

Le Fonds comptabilise initialement les transactions dans les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur à la date de transaction, soit la date à laquelle le Fonds devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils ont été générés.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

a) Instruments financiers (suite)

Comptabilisation et évaluation initiale (suite)

Un actif ou un passif financier est évalué initialement à sa juste valeur, majorée, dans le cas d'un actif ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier.

b) Classement

Le classement des actifs financiers est fonction du modèle économique utilisé pour la gestion du portefeuille d'actifs et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de ces actifs financiers. Il y a trois principales catégories de classement pour les actifs financiers qui sont des titres de créance : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et à la juste valeur par le biais du résultat net. Les titres de capitaux propres et les instruments dérivés sont généralement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'il n'ait été choisi de les désigner comme étant évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les actifs financiers dont la détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint par la détention d'actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels plutôt qu'à des fins de vente sont évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en fonction des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le Fonds est par conséquent tenu d'évaluer les modalités contractuelles des flux de trésorerie afin de déterminer le classement et l'évaluation appropriés de ses actifs financiers. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués au coût amorti. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds classe ses placements dans des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe, des options et des bons de souscription comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur de ses placements et de ses dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative (la « valeur liquidative aux fins des opérations ») aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

c) Juste valeur des instruments financiers

Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les données d'entrée de plus bas niveau qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les données d'entrée ou méthodes utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le risque associé au placement dans ces titres.

La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

- Niveau 1 – prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données d'entrée dérivées de prix);
- Niveau 3 – données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données d'entrée observables de marché (données d'entrée non observables).

d) Évaluation des placements

La juste valeur correspond au prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction régulière entre des participants au marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, en l'absence de celui-ci, sur le marché le plus avantageux auquel le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif fait état de son risque de non-exécution.

Lorsque cela est possible, le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide du prix coté sur un marché actif. Un marché est considéré comme « actif » si la fréquence et le volume des transactions visant l'actif ou le passif sont suffisants pour fournir de l'information sur les prix de façon constante. Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif au dernier cours négocié ou au cours de clôture lorsque ces cours se situent dans la fourchette d'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple les dérivés hors cote) est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

d) Évaluation des placements (suite)

Les placements dans des sociétés privées ou autres actifs pour lesquels aucun marché organisé n'existe sont initialement évalués au coût puis ajustés à chaque période de présentation de l'information financière, au besoin, pour rendre compte de la plus récente valeur à laquelle de tels titres ont été négociés dans des conditions normales de concurrence correspondant approximativement à une transaction exécutée sur un marché organisé, à moins que le gestionnaire ne détermine autrement qu'une autre juste valeur de marché soit plus appropriée.

Opérations sur instruments dérivés

Le Fonds pourrait utiliser des contrats sur instruments dérivés pour améliorer les rendements du Fonds et gérer les risques liés aux placements. La valeur des contrats est évaluée à la valeur de marché le jour d'évaluation (soit un jour ouvrable de la Bourse de Toronto [« TSX »]) et les profits et pertes en découlant, réalisés et latents, sont comptabilisés dans les états du résultat global.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat est comptabilisée à titre de crédit différé. Lorsque l'option arrive à expiration ou qu'elle est exercée par son porteur, la prime est comptabilisée à titre de profit et inscrite au poste Profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion dans les états du résultat global.

e) Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière si le Fonds détient un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

f) Entité d'investissement

Le Fonds a déterminé qu'il est une entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10 *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), et des modifications à l'IFRS 10, étant donné la présence des conditions suivantes :

- i) le Fonds a obtenu des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion d'investissements;

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

f) Entité d'investissement (suite)

- ii) le Fonds déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- iii) le Fonds évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

À titre d'entité d'investissement, le Fonds n'est pas tenu de consolider certaines filiales et doit plutôt évaluer ses investissements dans ces filiales à la juste valeur par le biais du résultat net.

g) Décomptabilisation

Les autres actifs financiers sont décomptabilisés, et ce, seulement lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'actif financier expirent, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et les avantages substantiels sont transférés à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque, et seulement lorsque, les obligations du Fonds sont éteintes, annulées ou lorsqu'elles viennent à échéance.

h) Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille

Les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux agents, conseillers et courtiers, les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont comptabilisés en charges et inclus dans les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille dans les états du résultat global.

i) Coût des placements

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon la méthode du coût moyen, exclusion faite des autres coûts liés aux opérations du portefeuille.

j) Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu. Les produits d'intérêts sont comptabilisés quotidiennement en fonction du taux d'intérêt nominal stipulé, et les produits de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Le profit ou la perte réalisé sur la vente de placements ainsi que la plus-value ou moins-value latente des placements sont établis sur la base du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf dans le cas des obligations à coupon zéro.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

k) Utilisation d'estimations

L'établissement d'états financiers conformes aux Normes IFRS de comptabilité exige que la direction exerce son jugement dans le cadre de l'application des méthodes comptables et qu'elle formule des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les estimations sont constamment évaluées et sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs considérés comme raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La note suivante aborde les plus importants jugements et estimations comptables que le Fonds a faits dans la préparation de ses états financiers :

Note 6 – données d'entrée non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

l) Impôt sur le résultat

Le Fonds est assujéti à l'impôt sur le résultat en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* (la « Loi de l'impôt ») pour la totalité de son résultat imposable de l'exercice (y compris les gains en capital nets imposables). Le Fonds est autorisé à déduire, dans le calcul de son impôt sur le résultat en vertu de la Loi de l'impôt, tous les montants versés ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Comme tous ces montants sont toujours payables aux porteurs de parts, aucun impôt ne sera payable sur ces montants pour l'exercice. Les retenues d'impôt sur les dividendes étrangers sont déduites à la source.

m) Conversion des monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements étrangers et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères est convertie en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres étrangers libellés en monnaies étrangères ainsi que les produits connexes sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur aux dates respectives de ces transactions.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et à des actifs et passifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans les états du résultat global à titre de profit net réalisé sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion, et de variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

n) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est obtenu en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une catégorie donnée de parts par le nombre total de parts de cette catégorie en circulation à la clôture de l'exercice.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont affectées directement à cette catégorie. Les produits et les profits et pertes réalisés et latents sur les placements et les autres charges sont répartis entre chaque catégorie du Fonds en fonction de la part proportionnelle du total de l'actif net du Fonds se rapportant aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie.

o) Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette même catégorie en circulation au cours de l'exercice.

p) Parts rachetables

Pour chaque part vendue, le Fonds touche un montant correspondant à la valeur liquidative par part à la date de la vente qui est pris en compte dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est réduit de la valeur liquidative de cette part à la date de rachat. Les parts rachetables sont évaluées à la valeur courante de l'actif net du Fonds et sont considérées comme un montant résiduel de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Ces parts sont classées à titre de passifs financiers en raison des catégories multiples ne présentant pas de caractéristiques identiques.

q) Autres actifs et passifs

Les montants au titre des marges et des garanties, les intérêts et dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir, les charges payées d'avance et les autres débiteurs sont classés comme évalués au coût amorti. Les créiteurs et charges à payer, les rachats à payer, les frais de gestion à payer, la rémunération au rendement à payer, les dividendes à payer sur les placements vendus à découvert et les autres créditeurs sont classés à titre de passifs financiers et présentés au coût amorti. Les passifs financiers sont généralement réglés dans les trois mois suivant leur émission. Les autres actifs et passifs sont de nature à court terme et sont comptabilisés au coût amorti, lequel se rapproche de la juste valeur.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

r) Marges et garanties

Le Fonds a conclu une convention de courtage principal avec son courtier afin qu'il gère ses comptes comme ceux d'un client. Le courtier assure la garde des titres du Fonds et, de temps à autre, de soldes de trésorerie qui peuvent prendre la forme de marges et de garanties.

Les instruments financiers et/ou les positions de trésorerie servent de garantie pour toute somme à payer au courtier ou pour tout titre vendu, mais non encore acheté ou titre acheté sur marge. Les titres et/ou les positions de trésorerie servent également de garantie en cas de défaillance éventuelle du Fonds.

Le Fonds est assujéti au risque de crédit si le courtier n'est pas en mesure de rembourser les soldes dus ou de livrer les titres dont il a la garde.

s) Souscriptions à recevoir

Les souscriptions à recevoir ont trait à l'émission de parts du Fonds pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été reçue.

t) Rachats à payer

Les rachats à payer consistent en des parts rachetées au cours de l'exercice pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été versée.

u) Normes IFRS de comptabilité nouvelles et révisées publiées par l'IASB, mais non encore adoptées par le Fonds

i) Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme présente des sous-totaux nouvellement définis à fournir dans l'état du résultat net, les exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations et les informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue l'incidence sur les états financiers.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

- u) Normes IFRS de comptabilité nouvelles et révisées publiées par l'IASB, mais non encore adoptées par le Fonds (suite)
 - ii) Classement et évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels d'actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). L'IASB a également modifié les obligations d'information relativement aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») et a ajouté des obligations d'information relativement aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue l'incidence sur les états financiers.

3. Opérations entre parties liées

- a) Frais de gestion

Le Fonds verse des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services que celui-ci fournit au Fonds. Les frais de gestion varient pour chaque catégorie de parts. Ces frais correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie de parts du Fonds, taxes applicables en sus. Ils sont calculés quotidiennement, s'accumulent chaque jour et sont versés le dernier jour de chaque mois civil.

- Parts de catégorie C Fondateurs : 0,75 % par an
- Parts de catégorie F : 1,00 % par an
- Parts de catégorie F (\$ US) : 1,00 % par an
- Parts de catégorie G : 2,00 % par an
- Parts de catégorie G (\$ US) : 2,00 % par an
- Parts de catégorie I : les frais sont négociés par l'investisseur et versés directement par l'investisseur. Le taux des frais de gestion ne devrait pas excéder les frais de gestion payables au titre des parts de catégorie G du Fonds.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

3. Opérations entre parties liées (suite)

b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard de chaque catégorie de parts du Fonds. Le Fonds versera au gestionnaire chaque trimestre civil (une « période de calcul de la rémunération au rendement ») une rémunération au rendement correspondant à 15 % du profit net (au sens attribué à ce terme ci-après) de chaque catégorie de parts applicable, sous réserve du point culminant (au sens attribué à ce terme ci-après). La rémunération au rendement sera calculée et s'accumulera quotidiennement pour chaque catégorie au cours de chaque période de calcul de la rémunération au rendement et en cas de rachat de parts d'une catégorie au cours d'un trimestre, à la date de rachat en question.

Par « profit net », on entend, à l'égard d'une catégorie de parts du Fonds un jour d'évaluation donné, le montant positif (s'il y a lieu) calculé en déduisant la valeur liquidative par part de la catégorie, le jour d'évaluation en question, de la valeur liquidative par part la plus élevée à l'égard de laquelle une rémunération au rendement a été versée précédemment (le « point culminant ») (ou le prix d'offre initial des parts lorsqu'aucune rémunération au rendement n'a été versée précédemment à l'égard de cette catégorie de parts). La rémunération au rendement sera calculée en multipliant le montant du profit net par le nombre total de parts de la catégorie qui sont encore en circulation à la fermeture des bureaux le jour d'évaluation en question.

Aucune rémunération au rendement ne sera versée à l'égard d'une catégorie à moins que la valeur liquidative de la catégorie par part n'excède le point culminant; le cas échéant, la rémunération au rendement ne sera versée que sur la tranche du profit net qui excède le point culminant.

Les investisseurs dans les parts de catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement devant être versée par l'investisseur qui est différente de celle qui est décrite ci-dessus, ou négocier afin de n'avoir aucune rémunération au rendement à verser.

c) Participations de parties liées

Le gestionnaire et ses dirigeants investissent à l'occasion dans des parts de catégorie I du Fonds dans le cours normal des activités. Toutes les transactions avec le gestionnaire sont évaluées à la valeur d'échange. Au 31 décembre 2025, 201 587 (2024 – 177 046) parts de catégorie I étaient détenues par le gestionnaire et ses dirigeants, ce qui représente 3 528 147 \$ (2024 – 2 409 416 \$) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

4. Parts rachetables du Fonds

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables pouvant être émises dans un nombre illimité de catégories, chacune desquelles représente une participation véritable, égale et indivise dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chacune des parts de chacune des catégories confère au porteur le droit d'exprimer une voix pour chaque dollar d'actif net attribuable à une telle part et de bénéficier à parts égales de toutes les distributions effectuées par le Fonds. Le gestionnaire peut regrouper les parts d'une catégorie donnée ou en modifier la désignation.

Le Fonds a créé des parts de catégorie C Fondateurs, de catégorie F, de catégorie F (\$ US), de catégorie G, de catégorie G (\$ US) et de catégorie I. Les parts de catégorie C Fondateurs sont offertes à certains investisseurs au cas par cas, à l'appréciation du gestionnaire, jusqu'au moment où la catégorie est fermée aux nouveaux investisseurs, à l'appréciation du gestionnaire (la « période d'investissement des parts Fondateurs »). Les parts de catégorie C Fondateurs seront offertes pendant la période d'investissement des parts Fondateurs aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou à un programme de comptes intégrés parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie F et de catégorie F (\$ US) sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération, ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie G et de catégorie G (\$ US) sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs au cas par cas, à l'appréciation du gestionnaire. Les parts de catégorie I ne seront généralement offertes qu'à certains investisseurs qui sont des personnes physiques et qui font un investissement considérable dans le Fonds. La valeur liquidative du Fonds est calculée en dollars canadiens. Les parts de catégorie C Fondateurs, de catégorie F, de catégorie G et de catégorie I du Fonds sont libellées en dollars canadiens. Les parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US) sont libellées en dollars américains.

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, déterminer les modalités selon lesquelles les parts d'un fonds seront offertes à la vente au public, y compris la monnaie dans laquelle le prix de souscription sera payé, ainsi que la nature et le montant de tous frais ou charges devant être payés par les investisseurs dans ce Fonds, au moment de l'achat ou autrement selon des modalités établies par le gestionnaire.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

4. Parts rachetables du Fonds (suite)

Les activités sur les parts pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 vont comme suit :

	Parts rachetables, à l'ouverture de l'exercice	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Réinvestissement de parts	Parts rachetables, à la clôture de l'exercice
2025					
Catégorie C	3 982 466	2 418 812	(1 001 896)	217 917	5 617 299
Catégorie F	404 685	1 665 495	(318 679)	45 739	1 797 240
Catégorie F (\$ US)	2 300	50 036	–	1 630	53 966
Catégorie G	119 600	116 878	(21 565)	5 717	220 630
Catégorie I	259 567	38 697	(58 482)	30 507	270 289
2024					
Catégorie C	3 552 642	1 187 045	(964 505)	207 284	3 982 466
Catégorie F	123 015	300 263	(41 088)	22 495	404 685
Catégorie F (\$ US)	–	2 300	–	–	2 300
Catégorie G	88 777	57 600	(32 490)	5 713	119 600
Catégorie I	203 444	38 718	(4 450)	21 855	259 567

a) Distributions

Le Fonds a pour politique d'effectuer des distributions mensuelles selon un taux établi à l'occasion par le gestionnaire. Ces distributions ne sont pas garanties et peuvent être modifiées à tout moment, à notre entière discrétion. Le Fonds distribuera également, pour chaque année d'imposition, le bénéfice net et les gains en capital nets réalisés supérieurs aux distributions mensuelles à la fin de chaque année d'imposition (habituellement le 31 décembre) ou à tout autre moment choisi par le gestionnaire.

Si les distributions mensuelles sont supérieures au bénéfice net et aux gains en capital nets réalisés par le Fonds pour l'année en cause, une tranche des distributions du Fonds versées aux porteurs de parts pourra constituer un remboursement de capital.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

4. Parts rachetables du Fonds (suite)

b) Gestion du risque de capital

Le capital du Fonds se compose des parts émises et rachetables. Les parts donnent droit à des distributions, s'il y a lieu, et au paiement d'une quote-part calculée en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Le Fonds ne présente aucune restriction ni exigence spécifique en matière de capital en ce qui a trait à la souscription et au rachat de parts. Les variations pertinentes sont présentées dans les états de la variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à son objectif et à sa stratégie de placement, ainsi qu'aux pratiques de gestion des risques, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en maintenant suffisamment de liquidités pour satisfaire les demandes de rachats, ces liquidités étant majorées des emprunts à court terme ou des montants tirés de la vente de placements au besoin.

5. Gestion des risques financiers

a) Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est exposé à plusieurs risques de nature financière : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). La valeur des placements faisant partie du portefeuille du Fonds peut varier quotidiennement par suite de changements touchant les taux d'intérêt, la conjoncture économique et les informations sur le marché et sur les émetteurs relatives aux titres détenus par le Fonds. L'ampleur du risque dépend de l'objectif de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels il investit.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou l'un des engagements prévus à l'égard du Fonds. Dans les cas où le Fonds investit dans des titres de créance et des dérivés, cela représente la principale concentration du risque. La juste valeur des titres de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur et, par conséquent, elle représente généralement le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

Le Fonds a fourni à ses courtiers principaux un privilège général sur les actifs financiers gardés en dépôt à titre de sûreté pour l'exposition du courtier principal au risque lié à la prestation de services de garde au Fonds. La trésorerie du Fonds est détenue auprès de Marchés mondiaux CIBC inc., de la Banque Scotia et de BMO Marchés des capitaux, auxquels S&P Global Rating a attribué la note de A+, ainsi que de la Banque Royale du Canada, à qui S&P Global Rating a attribué la note de AA-.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

5. Gestion des risques financiers (suite)

b) Risque de crédit (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire des instruments de créance du Fonds par notation, compte non tenu de la trésorerie, au 31 décembre 2025.

	<u>Pourcentage de la valeur liquidative</u>
Instruments de créance par notation*	31 décembre 2025
Sans notation	1,55 %

*Compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Au 31 décembre 2024, le Fonds ne détenait aucun placement dans des instruments de créance.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable.

La concentration du risque de liquidité du Fonds est liée aux rachats de parts périodiques en trésorerie. Le Fonds investit principalement, directement ou indirectement, dans des titres négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés. En outre, le Fonds conserve généralement des positions suffisantes sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Le Fonds peut recourir à des dérivés pour atténuer certains risques. Il n'est aucunement garanti qu'il existera un marché pour certains dérivés et il est possible que les bourses imposent des limites visant la négociation de dérivés.

Tous les passifs financiers sont exigibles entre un et trois mois, à l'exception de l'actif net attribuable aux parts rachetables.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

5. Gestion des risques financiers (suite)

d) Risque lié à l'effet de levier

Lorsque le Fonds investit dans des instruments dérivés, emprunte des liquidités à des fins de placement ou a recours à des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. Il y a effet de levier lorsque l'exposition brute globale du Fonds aux actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. L'effet de levier peut augmenter la volatilité, peut nuire à la liquidité du Fonds et pourrait amener le Fonds à liquider des positions à des moments inopportuns.

L'exposition globale du Fonds, calculée comme la somme des éléments suivants, ne doit pas dépasser trois fois la valeur liquidative du Fonds : i) la valeur globale de l'encours de la dette du Fonds aux termes des conventions d'emprunt; ii) la valeur marchande globale des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille; et iii) le montant notionnel global des positions sur dérivés visés du Fonds, moins le montant notionnel global des positions sur dérivés visés conclus dans un but de couverture.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'exposition globale brute minimale et maximale du Fonds était de 89,4 % (2024 – 108,6 %) et de 194,8 % (2024 – 180,7 %) de sa valeur liquidative, respectivement. La principale source d'effet de levier était les positions vendeur sur les titres de capitaux propres. Les seuils inférieur et supérieur de la fourchette découlent des activités d'investissement du Fonds, ainsi que du moment des souscriptions et des rachats. La stratégie du Fonds est décrite dans le prospectus simplifié.

Le gestionnaire s'assure quotidiennement que l'exposition globale brute du Fonds est inférieure à trois fois la valeur liquidative du Fonds.

e) Risque de marché

i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur future des instruments financiers.

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt du marché à court terme sont peu sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

5. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

i) Risque de taux d'intérêt (suite)

Le Fonds gère activement son risque de taux d'intérêt, mais l'actif net tend à être davantage touché par les fluctuations des écarts de taux que par la fluctuation des taux d'intérêt sous-jacents. Comme le portefeuille se compose en majeure partie d'obligations à court terme à rendement élevé et d'une importante pondération en trésorerie et en équivalents de trésorerie, la sensibilité aux taux d'intérêt tend à être moins prononcée que pour d'autres catégories d'actifs à revenu fixe. Le tableau suivant présente l'exposition du Fonds aux taux d'intérêt par échéance au 31 décembre 2025.

Instruments de créance* par échéance	31 décembre 2025
De 1 an à 3 ans	2 423 646 \$
Exposition nette	2 423 646 \$
Incidence en pourcentage	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1,55

*Compte non tenu des sommes à recevoir du courtier.

Au 31 décembre 2024, le Fonds ne détenait aucun placement dans des instruments de créance.

Dans les faits, les résultats de négociation réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus, et la différence pourrait être significative.

ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change).

Tous les placements comportent un risque de perte du capital. Le gestionnaire vise à atténuer ce risque au moyen d'une sélection et d'une diversification prudentes des titres et des autres instruments financiers conformément à l'objectif et à la stratégie de placement du Fonds. À l'exception des options souscrites et des titres vendus à découvert, le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Les pertes éventuelles découlant des options souscrites et des titres vendus à découvert peuvent être illimitées. L'ensemble des positions du Fonds sur le marché fait l'objet d'un suivi périodique par le gestionnaire. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont sensibles au risque de marché découlant des incertitudes quant aux cours futurs de ces instruments.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

5. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

ii) Autre risque de prix (suite)

Au 31 décembre 2025, 75,6 % (2024 – 102,3 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient investis dans des titres négociés sur des bourses nord-américaines, alors que 4,7 % (2024 – 17,0 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables étaient vendus à découvert contre des titres cotés sur des bourses nord-américaines. Si les cours sur les bourses nord-américaines avaient augmenté ou diminué de 10 % à la clôture de l'exercice, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 11 058 712 \$, ou 7,1 % (2024 – 6 072 187 \$, ou 8,5 %) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, respectivement. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être significative.

iii) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations des cours du change.

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien, à savoir la monnaie fonctionnelle du Fonds.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

5. Gestion des risques financiers (suite)

e) Risque de marché (suite)

iii) Risque de change (suite)

Les monnaies dans lesquelles le Fonds détenait des positions aux 31 décembre 2025 et 2024 étaient les suivantes :

Monnaie	Exposition			Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
31 décembre 2025						
Dollar australien	42 388 \$	39 508 \$	81 896 \$	2 119 \$	1 975 \$	4 094 \$
Dollar américain	(2 929 286)	3 667 955	738 669	(146 464)	183 398	36 934
	(2 886 898) \$	3 707 463 \$	820 565 \$	(144 345) \$	185 373 \$	41 028 \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(1,85)	2,38	0,53	(0,09)	0,12	0,03

Monnaie	Exposition			Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
31 décembre 2024						
Dollar australien	1 953 \$	15 971 \$	17 924 \$	98 \$	799 \$	897 \$
Dollar américain	(2 614 757)	1 166 813	(1 447 944)	(130 738)	58 341	(72 397)
	(2 612 804) \$	1 182 784 \$	(1 430 020) \$	(130 640) \$	59 140 \$	(71 500) \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(3,67)	1,66	(2,01)	(0,18)	0,08	(0,10)

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels étaient classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 31 décembre 2025.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actions ordinaires	107 530 564 \$	6 844 116 \$	824 638 \$	115 199 318 \$
Titres à revenu fixe	–	–	2 423 646	2 423 646
Options	195 240	–	–	195 240
Bons de souscription	2 946 167	415 462	2 754 677	6 116 306
Contrats à terme de gré à gré	–	3 497	–	3 497
	110 671 971 \$	7 263 075 \$	6 002 961 \$	123 938 007 \$
Passifs				
Actions ordinaires	7 077 863 \$	12 796 \$	– \$	7 090 659 \$
Options	253 772	–	–	253 772
Contrats à terme de gré à gré	–	8 325	–	8 325
	7 331 635 \$	21 121 \$	– \$	7 352 756 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun transfert de titres d'un niveau à l'autre.

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données d'entrée importantes de niveau 3.

	Total
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2025	222 764 \$
Achats	4 032 202
Variation de la moins-value latente comprise dans le résultat net	1 747 995
Solde de clôture au 31 décembre 2025	6 002 961 \$

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels étaient classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 31 décembre 2024.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs				
Actions ordinaires	66 860 059 \$	4 702 445 \$	194 445 \$	71 756 949 \$
Options	63 642	284 823	–	348 465
Bons de souscription	143 423	793 759	28 319	965 501
Contrats à terme de gré à gré	–	30	–	30
	67 067 124 \$	5 781 057 \$	222 764 \$	73 070 945 \$
Passifs				
Actions ordinaires	12 097 071 \$	12 796 \$	– \$	12 109 867 \$
Options	16 416	–	–	16 416
Contrats à terme de gré à gré	–	50 412	–	50 412
	12 113 487 \$	63 208 \$	– \$	12 176 695 \$

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le bon de souscription lié à i-80 Gold Corp. d'une valeur de 94 875 \$ est passé du niveau 2 au niveau 1, puisque ce titre est maintenant coté en bourse.

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données d'entrée importantes de niveau 3.

	Total
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2024	250 000 \$
Variation de la moins-value latente comprise dans le résultat net	(27 236)
Solde de clôture au 31 décembre 2024	222 764 \$

Le profit latent (la perte latente) sur les placements classés au niveau 3 est présenté comme variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion, dans les états du résultat global.

Données d'entrée non observables importantes utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les données d'entrée non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Description	Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables	Sensibilité à la variation des données d'entrée non observables importantes	Juste valeur au 31 décembre 2025	Juste valeur au 31 décembre 2024
Titres privés non cotés	Prix de transaction récent	Prix de transaction	Une hausse de 10 % du prix du titre sous-jacent entraînerait une hausse de 82 464 \$ de la juste valeur de marché.	824 638 \$	194 445 \$
Titres à revenu fixe non cotés	Approche par le marché	Taux d'intérêt	Une hausse de 1 % du rendement à l'échéance entraînerait une baisse de 24 236 \$ de la valeur de marché.	2 423 646 \$	– \$
Bons de souscription	Modèle Black-Scholes	Volatilité du marché	Une hausse de 10 % de la volatilité entraînera une hausse de 275 468 \$ de la juste valeur de marché.	2 754 677	28 319
				6 002 961 \$	222 764 \$

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

7. Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés détenus par le Fonds sont les suivants :

Contrats à terme de gré à gré

Le Fonds peut conclure divers contrats à terme de gré à gré dans le cadre de sa stratégie de placement. En général, un contrat à terme de gré à gré est un contrat normalisé conclu entre deux parties en vue de l'achat ou de la vente d'un actif à un prix déterminé à une date ultérieure. Le Fonds peut utiliser des contrats à terme de gré à gré pour tirer parti des variations de valeur de titres de capitaux propres, de marchandises, de taux d'intérêt ou de monnaies étrangères, ou obtenir une couverture à l'égard de ces éléments. En cas de changement imprévu de la conjoncture du marché, les avantages prévus des contrats à terme de gré à gré pourraient ne pas être obtenus et une perte pourrait être réalisée. Le recours à des contrats à terme de gré à gré comporte le risque d'une corrélation imparfaite de l'évolution du prix des contrats à terme de gré à gré et de ceux des instruments ou des marchandises sous-jacents.

Les contrats à terme de gré à gré sont compensés, et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les tableaux suivants présentent les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré aux 31 décembre 2025 et 2024 qui se rapportent à la couverture du portefeuille.

31 décembre 2025

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit (perte) latent
9 février 2026	\$ US	CIBC	1,36917	(6 161 256)	(6 164 753)	3 497
9 février 2026	\$ US	CIBC	1,36917	971 794	980 100	(8 306)
9 février 2026	\$ US	CIBC	1,36917	32 860	32 879	(19)

31 décembre 2024

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit (perte) latent
3 février 2025	\$ US	CIBC	1,43869	(1 726 428) \$	(1 676 016) \$	(50 412) \$
3 février 2025	\$ US	CIBC	1,43869	33 090 \$	33 060 \$	30 \$

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Bons de souscription

Un bon de souscription est une entente contractuelle aux termes de laquelle l'émetteur confère au porteur le droit, mais non l'obligation d'acheter directement de l'émetteur des titres sous-jacents à une date précise, avant une date précise ou au cours d'une période précise, un nombre déterminé de titres ou un instrument financier à un prix prédéterminé. Les bons de souscription achetés exposent le Fonds au risque de prix jusqu'à concurrence de leur valeur comptable, qui correspond à leur juste valeur.

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 31 décembre 2025.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
01 Quantum Inc.	3 octobre 2028	0,75 \$	195 313 \$	157 120 \$
Ascot Resources Ltd.	25 juillet 2026	26,00	52 000 000	2 005
Ayr Wellness Inc.	9 février 2026	2,12	63 187	1 226
Bayridge Resources Corp.	17 avril 2026	3,50	1 750 000	1
Brunswick Exploration Inc.	9 mars 2026	1,25	396 874	2
Defi Technologies Inc.	26 septembre 2028	2,63	459 351	9 889
Encore Energy Corp.	14 février 2026	3,75	937 500	59 494
Galan Lithium Ltd	6 février 2029	0,65	353 261	39 508
Global Atomic Corp.	31 janvier 2028	1,00	770 000	246 183
Graphene Manufacturing Group Ltd	30 novembre 2026	3,35	167 500	24 550
i-80 Gold Corp.	16 novembre 2027	0,70	1 512 560	2 726 454
i-80 Gold Corp.	1 ^{er} mai 2028	2,15	749 813	219 713
LithiumBank Resources Corp.	15 mai 2026	2,00	450 000	8 295
MineHub Technologies Inc.	10 décembre 2027	1,35	135 000	33 706
Nextech3D.ai.	25 juillet 2026	0,52	130 000	7 174
Osisko Développement Corp.	2 mars 2026	8,55	1 026 000	3 000
POET Technologies Inc.	17 juillet 2030	8,16	2 507 568	1 995 416
Reconnaissance Energy Africa Ltd	31 juillet 2026	1,75	700 000	42 000
Reliq Health Technologies Inc.	5 avril 2026	0,52	364 000	–
Southern Silver Exploration Corp.	16 juin 2026	0,75	187 500	51 146
SuperQ Quantum Computing Inc.	21 octobre 2028	1,40	666 666	272 854
Tincorp Metals Inc.	14 mai 2026	2,00	300 000	–
Ucore Rare Metals Inc.	27 juillet 2026	1,25	62 500	216 570

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Bons de souscription (suite)

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 31 décembre 2024.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Ascot Resources Ltd.	25 juillet 2026	0,52 \$	1 040 000 \$	226 456 \$
Ayr Wellness Inc.	9 février 2026	2,12	63 187	6 869
Bayridge Resources Corp.	17 avril 2026	0,35	175 000	12 348
Brunswick Exploration Inc.	22 décembre 2025	0,75	468 750	5 133
Brunswick Exploration Inc.	9 mars 2026	1,25	396 874	1 647
Encore Energy Corp.	14 février 2026	3,75	937 500	454 785
Eureka Lithium Corp.	25 octobre 2025	6,50	1 300 000	350
Frontier Lithium Inc.	10 novembre 2025	2,75	226 875	5
Full Circle Lithium Inc.	25 avril 2025	1,10	196 900	–
Galan Lithium Ltd	6 février 2029	0,65	353 261	15 971
Gold Royalty Corp.	31 mai 2027	2,25	573 750	93 659
GR Silver Mining Ltd.	29 mars 2025	0,37	185 000	1 595
Graphene Manufacturing Group Ltd	30 novembre 2026	3,35	167 500	835
i-80 Gold Corp.	1 ^{er} mai 2028	2,15	748 738	47 014
LithiumBank Resources Corp.	15 mai 2026	2,00	450 000	701
Nextech3D.ai.	25 juillet 2026	0,52	130 000	2 992
Osisko Développement Corp.	2 mars 2026	8,55	1 026 000	4 200
Reconnaissance Energy Africa Ltd	31 juillet 2026	1,75	700 000	67 725
Reliq Health Technologies Inc.	5 avril 2026	0,52	364 000	–
Saturn Oil & Gas Inc.	10 mars 2025	4,00	1 364 000	3 410
Southern Silver Exploration Corp.	16 juin 2026	0,75	187 500	5 809
Tincorp Metals Inc.	14 mai 2026	2,00	300 000	–
Trillion Energy International Inc.	29 juin 2025	0,50	275 000	2 750
Ucore Rare Metals Inc.	27 juillet 2026	1,25	62 500	11 247

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Options

Une option est le droit d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) une quantité ou un montant prédéterminé d'un élément sous-jacent donné (par exemple des titres de capitaux propres, des indices boursiers, des titres de créance de gouvernements, des marchandises ou des monnaies) à un prix d'exercice convenu si l'option est exercée avant sa date d'expiration. L'option peut également être réglée en trésorerie, en fonction de la différence entre la valeur de règlement et le prix d'exercice convenu.

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 31 décembre 2025.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Alimentation Couche-Tard Inc., options de vente	16 janv. 2026	68,00	\$ (1 462 000)	\$ (1 183)
Americas Gold & Silver Corp., options d'achat	20 févr. 2026	8,00	316 000	(16 252)
Les Vêtements de Sport Gildan Inc., options d'achat	16 janv. 2026	86,00	1 608 200	33 193
Les Vêtements de Sport Gildan Inc., options d'achat	16 janv. 2026	90,00	(3 339 000)	(17 066)
Les Vêtements de Sport Gildan Inc., options de vente	16 janv. 2026	80,00	(1 496 000)	(7 106)
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options d'achat	16 janv. 2026	48,00	29 884 800	59 147
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente	16 janv. 2026	46,00	39 445 000	102 900
NFI Group Inc., options de vente	16 janv. 2026	14,00	(1 565 200)	(13 416)
POET Technologies Inc., options d'achat	21 janv. 2028	10,00	(768 000)	(192 229)
Premium Brands Holdings Corp., options de vente	16 janv. 2026	96,00	(1 564 800)	(6 520)

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 31 décembre 2024.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
BlackBerry Ltd., options d'achat	17 janv. 2025	5,00	\$ (1 192 500)	\$ (15 459)
CCL Industries Inc., options de vente	17 janv. 2025	66,00	(382 800)	(957)
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente	31 janv. 2025	37,25	5 833 350	57 159
iShares S&P/TSX Capped REIT Index ETF, options d'achat	21 févr. 2025	16,00	950 400	4 158
iShares S&P/TSX Capped REIT Index ETF, options d'achat	17 janv. 2025	16,50	1 918 950	2 325
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente	17 janv. 2025	38,00	13 015 000	284 823

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

8. Charges

Le gestionnaire a le pouvoir d'engager et de faire des paiements à même les biens du Fonds pour toute charge ou dépense qui, de l'avis du gestionnaire, est nécessaire ou accessoire à, ou appropriée pour la réalisation des objectifs de la convention de fiducie y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et charges liés à la gestion et à l'administration du Fonds.

Le Fonds paie ses propres commissions de courtage relativement aux opérations de portefeuille, les frais liés aux opérations de prêt de titres et les frais d'opérations connexes, les charges d'exploitation autres que les frais de publicité et les frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les commissions et les frais de courtage (s'il y a lieu), les taxes, les honoraires juridiques et d'audit, les honoraires des membres du comité d'examen indépendant (« CEI »), les coûts liés au fonctionnement du CEI (y compris les coûts liés à la tenue de réunions, et les honoraires et frais des conseillers dont le CEI a retenu les services), les frais de garde, les frais du dépositaire, les charges d'intérêts, les charges d'exploitation, les frais d'administration et les coûts des systèmes, les frais de services aux investisseurs et les frais de rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds. Les charges opérationnelles et les autres frais du Fonds sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TVH.

9. Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 est calculée comme suit :

	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de l'exercice	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part
31 décembre 2025			
Catégorie C	26 980 398 \$	4 885 572	5,52 \$
Catégorie F	5 830 347	907 008	6,43
Catégorie F (\$ US)	136 083	23 056	5,90
Catégorie G	745 870	147 271	5,06
Catégorie I	1 445 032	241 412	5,99
31 décembre 2024			
Catégorie C	14 044 232 \$	3 756 405	3,74 \$
Catégorie F	1 123 508	254 581	4,41
Catégorie F (\$ US)	1 061	2 300	0,46
Catégorie G	419 466	118 274	3,55
Catégorie I	883 800	209 342	4,22

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

10. Impôt sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux termes des dispositions de la Loi de l'impôt et, par conséquent, n'est pas assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition terminée en décembre, y compris le montant net des gains en capital réalisés, qui sont payés ou à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Toutefois, toute tranche du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés du Fonds qui n'est pas payée ou à payer est assujéti à l'impôt. L'impôt sur le montant net des gains en capital réalisés qui n'est pas payé ou à payer peut généralement être recouvré aux termes de dispositions de remboursement prévues dans la législation fiscale, lorsque des rachats ont lieu. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu et un montant suffisant des gains en capital nets réalisés pour éviter d'être assujéti à l'impôt sur le résultat.

Le Fonds est assujéti aux retenues d'impôt sur les revenus étrangers. De manière générale, le Fonds traite les retenues d'impôt comme une charge portée en réduction du résultat à des fins fiscales.

Au 31 décembre 2025, le Fonds disposait de pertes en capital nettes reportées en avant de 19 366 \$ (2024 – 19 366 \$) et de pertes autres qu'en capital reportées en avant de néant (2024 – néant).

11. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, le gestionnaire peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille versés au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 est présentée ci-dessous :

	2025	2024
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	5	5
Pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille	5,35 %	5,65 %

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

12. Liens avec des entités structurées non consolidées

Le Fonds a déterminé que tous les autres fonds (les « fonds de placement émetteurs ») dans lesquels il investit sont des entités structurées non consolidées. Cette détermination repose sur une part considérable de jugement pour le Fonds. En général, la prise de décision concernant les activités d'investissement des fonds de placement émetteurs n'est pas régie par les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs.

Les fonds de placement émetteurs financent leurs activités par l'émission d'actions qui accordent à leur porteur le droit à une quote-part de l'actif net des fonds en question. Le Fonds détient des actions rachetables de chacun des fonds de placement émetteurs. Au cours des exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds n'a pas fourni de soutien financier aux entités structurées non consolidées et n'a pas l'intention de fournir de soutien financier ou d'autre forme de soutien.

La variation de la juste valeur de chaque fonds de placement émetteur est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion » des états du résultat global.

Au 31 décembre 2025, le Fonds ne détenait aucune participation dans l'entité structurée.

Le tableau ci-dessous décrit les types d'entités structurées que le Fonds ne consolide pas, mais dans lesquelles il détenait une participation au 31 décembre 2024.

Type	Nombre de fonds de placement émetteurs	Valeur liquidative des fonds de placement émetteurs	Juste valeur des placements	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Fiducies de placement immobilier	1	9 027 312 000 \$	1 151 010 \$	1,62 %

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

12. Liens avec des entités structurées non consolidées (suite)

Les fonds de placement émetteurs comprennent ce qui suit :

31 décembre 2024	Monnaie selon les états financiers	Taux de change (selon le taux de change sur DIA)	Valeur liquidative totale selon les états financiers	Valeur liquidative totale en dollars canadiens
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadien	Dollar canadien	1,000000	9 027 312 000 \$	9 027 312 000 \$

Le Fonds peut investir dans une position vendeur d'actions de fonds de placement émetteurs, ou détenir une telle position, dans le cadre de ses stratégies de placement. La nature et l'objet de ces fonds de placement émetteurs reposent en général sur le fait que la prise de décision concernant les activités d'investissement des fonds de placement émetteurs n'est pas régie par les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs. Ces activités sont par ailleurs financées par l'émission d'actions aux parties prenantes. Le risque maximal de perte découlant de positions vendeur peut être illimité.

La juste valeur de ces fonds de placement émetteurs, s'il en est, est présentée au titre des placements dans les états de la situation financière et est indiquée dans l'annexe du portefeuille.

13. Incidence du reclassement

Certains montants comparatifs présentés dans les états financiers ont été reclassés à des fins de conformité avec la présentation de l'exercice considéré. Ces reclassements n'ont pas eu d'incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ni sur l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Au cours de l'exercice, les instruments à revenu fixe ont été reclassés des instruments non monétaires vers les instruments monétaires aux fins de la présentation de l'information sur le risque de change, ce qui reflète l'évaluation à jour de leurs flux de trésorerie contractuels. Par conséquent, l'exposition au risque de change des titres à revenu fixe aux 31 décembre 2025 et 2024 est maintenant incluse dans les actifs monétaires. Ce changement n'a eu aucune incidence sur l'évaluation, la comptabilisation ou la présentation de l'actif net du Fonds.

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

13. Incidence du reclassement (suite)

En outre, certains soldes de trésorerie, de garanties et de marges qui étaient présentés auparavant au poste Sommes à recevoir du courtier ont été reclassés dans les montants comparatifs pour 2024 à titre de trésorerie, de trésorerie soumise à restrictions, de marge en trésorerie et d'opérations non réglées. Les créiteurs liés aux placements achetés et les débiteurs liés aux placements vendus connexes sont maintenant présentés séparément dans les états financiers. Le tableau suivant résume l'incidence sur les états financiers du fonds :

a) États de la situation financière

	Incidence du reclassement		
	Présentation antérieure	Ajustement	Montant ajusté
Au 31 décembre 2024			
Trésorerie	1 019 \$	10 431 324 \$	10 432 343 \$
Trésorerie soumise à restrictions	–	290 000	290 000
Sommes à recevoir du courtier	11 976 106	(11 976 106)	–
Débiteurs liés aux placements vendus	–	1 431 189	1 431 189
Actifs restants	73 345 085	–	73 345 085
TOTAL DE L'ACTIF	85 322 210	176 407	85 498 617
Passifs restants	14 094 741	–	14 094 741
Créditeurs liés aux placements achetés	–	176 407	176 407
TOTAL DU PASSIF	14 094 741	176 407	14 271 148
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	71 227 469 \$	–	71 227 469 \$

FONDS ALPHA CONCENTRÉ NEWGEN

Notes annexes aux états financiers (suite)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024

13. Incidence du reclassement (suite)

b) Tableaux des flux de trésorerie

	Incidence du reclassement		
	Présentation antérieure	Ajustement	Montant ajusté
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024			
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	16 472 067 \$	–	16 472 067 \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie :	(21 586 156)	–	(21 586 156)
Variation des soldes hors trésorerie :			
Sommes à recevoir du courtier	(3 450 385)	3 450 385	–
Trésorerie soumise à restrictions	–	(290 000)	(290 000)
Débiteurs liés aux placements vendus	–	(1 401 776)	(1 401 776)
Créditeurs liés aux placements achetés	–	(340 774)	(340 774)
Actifs/passifs restants	1 178 241	–	1 178 241
Produit de la vente de placements	320 024 634	–	320 024 634
Achat de placements	(319 771 374)		(319 771 374)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(7 132 973)	1 417 835	(5 715 138)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	7 242 715	–	7 242 715
Augmentation de la trésorerie au cours de l'exercice	109 742	1 417 835	1 527 577
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 763	9 013 489	9 015 252
Perte de change sur la trésorerie	(110 486)	–	(110 486)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 019 \$	10 431 324 \$	10 432 343 \$